

Le FAG

MAG D'INFORMATION

FAGNIÉROT

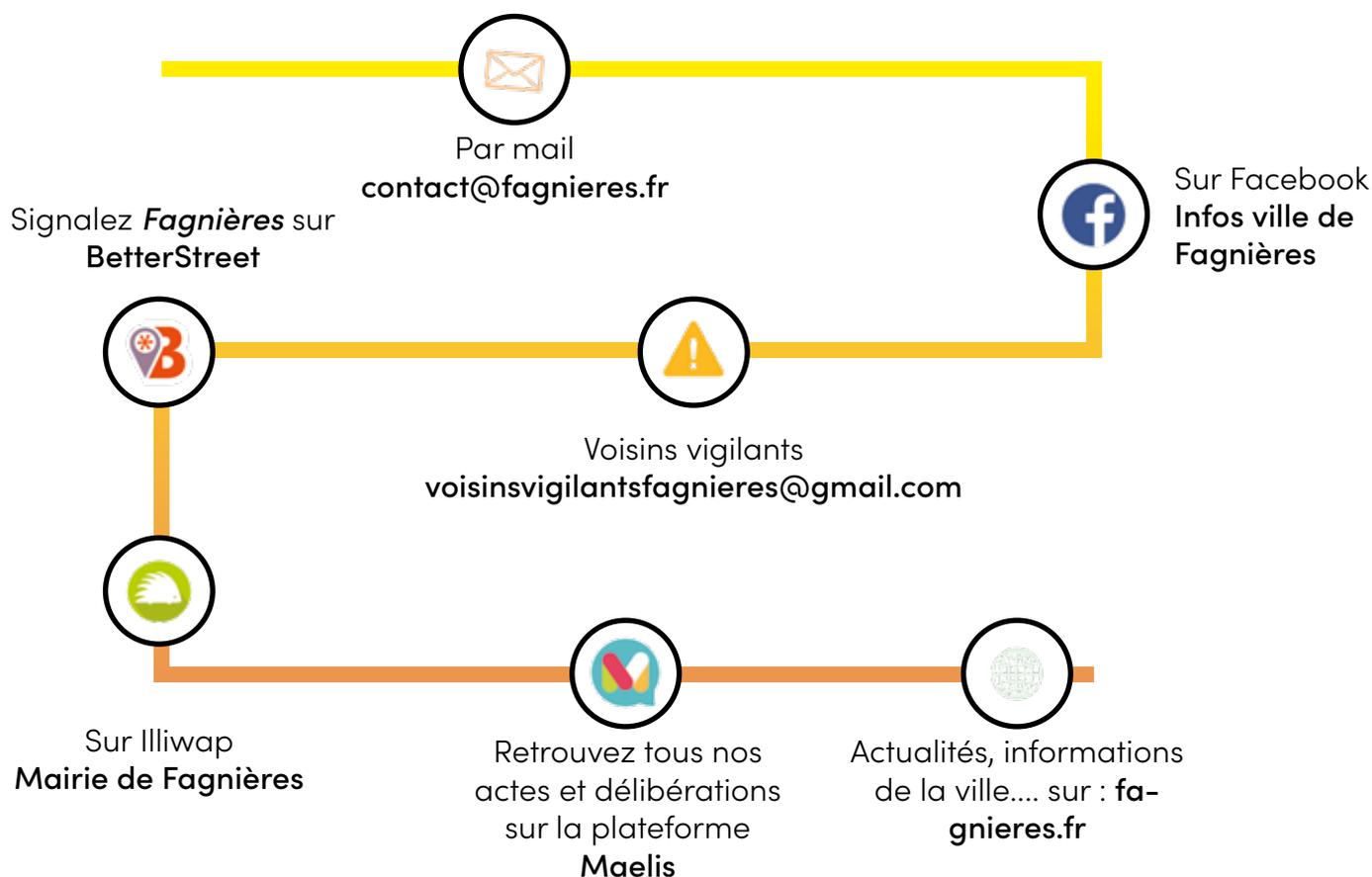


P.8-11 DOSSIER BUDGET
Budget prévisionnel 2023, présentation du programme d'investissement, chiffres clés 2022



P.12-13 ENVIRONNEMENT
Utilisation des déchets végétaux, conseils et gestes éco-responsables

RESTEZ CONNECTÉ



CONTACTS UTILES

MAIRIE

- Hôtel de Ville 4 rue du Général Dautelle 51510 Fagnières
- 03 26 68 15 31
- Ouvert du mardi au vendredi de 8h45-12h et 13h30-17h et le lundi de 13h30 à 17h
- fagnieres.fr

DÉCHÈTERIE

- Chemin des Grèves 51000 Châlons-en-Champagne
- 03 26 26 17 86
- Ouverture au public : du lundi au samedi 9h-19h le dimanche 9h-13h

OBJETS PERDUS

- Les objets trouvés dans la commune, notamment dans la zone commerciale Centre Ouest, sont déposés régulièrement en mairie (clés, téléphones, doudous des enfants, portefeuilles...)

CHÂLONS AGGLO

- Enlèvement des déchets :
- 0 800 875 615
- Sacs pour déjections canines disponibles en mairie

ENGIE (GDF)

- Sécurité dépannage
- 0 800 473 333

ENEDIS

- Sécurité dépannage
- 09 72 67 50 51

COMMISSARIAT DE POLICE

- Châlons-en-Champagne
- 03 26 66 27 27 ou le 17

DROITS ET DÉMARCHES

- service-public.fr

L'ÉDITO



C'est le printemps et les projets fleurissent sur la commune. Au moment où nous inaugurons le nouveau restaurant scolaire, le Département investit en rénovant le centre administratif du service départemental d'incendie et de secours de la Marne, un centre de formation des pompiers sera ensuite construit à côté. Les collégiens vont pouvoir bientôt profiter d'un nouveau gymnase, les travaux de construction viennent de démarrer.

Un poste électrique haute tension et un poste rebours (compresseur gaz) verront le jour pour l'automne sur le site de l'ancienne sucrerie. Enfin, un permis de construire a été déposé pour un projet d'hôtel.

Notre commune attire les investisseurs et nous travaillons à faciliter les projets et développer l'emploi. De nombreuses animations vous seront proposées ce printemps en commençant par une soirée le 15 avril avec une chorale de chants de marins et un bal folk au profit du CRMC. Nous sommes résolument tournés vers l'avenir et voulons donner une image dynamique de notre commune.

Joyeuses Pâques.

Denis Fenat

Maire de Fagnières

6^{ème} vice-président de Châlons-Agglomération

En charge des transports et de la mobilité

SOMMAIRE

2-4	ARRÊT SUR IMAGE
5	AGENDA
6-7	RESTAURANT SCOLAIRE
8-11	BUDGET
12-13	ENVIRONNEMENT
14-16	JEUNESSE
17	SOCIAL
18	COMMERCE
19	TRAVAUX
21	CADRE DE VIE
22	ASSOCIATIONS
23	INFORMATIONS
24	TRIBUNE LIBRE
25	ETAT CIVIL

Prochaine parution du Fag : juin 2023

Les numéros précédents du Fagniérot sont consultables sur le site de la Ville de Fagnières.

Directeur de publication : Denis Fenat

Rédaction : Bureau municipal

Conception : Florine Rappasse

Photos / illustrations : Ville de Fagnières, Adobe Stock, Jean Roulin

Impression : Imprimerie Le Réveil de la Marne

Tirage : 2100 exemplaires

Imprimé sur papier issu de gestion de forêt durable, avec des encres végétales.



18/12

CORRIDA DE NOËL

135, un nombre à retenir. Il correspond aux courageux participants de notre corrida qui ont affronté le froid afin de courir pour une noble cause, le Téléthon. Organisée par le Racing Club Fagnières et la municipalité, la corrida a regroupé des coureurs venant d'ici et d'ailleurs pour une course solidaire dont les bénéfices récoltés vont pouvoir améliorer les recherches médicales. Pendant 8 km les participants déguisés en père et en mère Noël ont couru à travers les rues de la commune. Plusieurs clubs de la Marne se sont joints à cette course, tout en restant dans la joie et dans la magie de Noël. Le père Noël de cette course est ressorti avec un temps de 28 minutes et 1 seconde. Il a pu récupérer sa coupe en compagnie des autres participants au gymnase Gérard-Vincent. Étant la deuxième édition de cet événement, il se pourrait qu'on assiste à la naissance d'une tradition.

27/12

REMISE DE MÉDAILLE AFFIF DJELTI - CHAMPION DU MONDE

Émouvante cérémonie à la mairie de Fagnières où une médaille a été décernée à M. Affif Djelti qui fût un grand champion (oublié) en remportant plusieurs titres de champions du Monde, d'Europe et Nationaux en boxe anglaise.

Cette médaille amplement méritée lui a été remise par M. Bertrand Vitu, sportif de haut niveau.

Cet oubli réparé, un hommage lui a été rendu par M. Denis Fenat Maire de Fagnières, en présence de M. Charles de Courson, Député, de nos conseillers départementaux Mme Khira Taam et M. Rudy Namur ainsi que de ses amis et sa famille.



07/01

VOEUX 2023

C'est avec un immense plaisir que M. Denis Fenat, Maire de Fagnières et son équipe municipale ont pu souhaiter une bonne année 2023 en recevant plus de 100 personnes au centre culturel André Gallois.

Cette cérémonie suivie d'une collation agrémentée de la galette des rois de l'Atelier du Pain a permis de renouer avec la convivialité, en présence de Monsieur Pascal Lefort représentant le président de Châlons Agglo, de Khira Taam et Rudy Namur représentant le président du Département, de Madame Martine Lizola, représentant le président de Région, du secrétaire général de la préfecture et de la directrice de cabinet représentant le Préfet.



24/02

20^{ÈME} NUIT DU BLUES ROZEDALE & LEE O'NELL BLUES GANG

Toujours fidèles à leur mission de soutien à la scène régionale, les Musiques d'Ici et d'Ailleurs et la Ville de Fagnières ont organisé la 20^{ème} édition de la Nuit du Blues qui a associé cette fois deux couples chanteuse & guitariste/autrice compositeur bénéficiant d'une large reconnaissance publique. Plus de 300 spectateurs ont été subjugués. Rozedale en tête d'affiche et sa 1^{ère} partie nous ont offert un moment exceptionnel.





19/03

JOURNÉE NATIONALE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC

La cérémonie du 19 mars a été célébrée en présence notamment du Maire, Denis Fenat, du Général Billard, du maire honoraire Alain Biaux, des anciens combattants et des élus.



21/03

PREMIÈRE PIERRE

Pose de la 1^{ère} pierre pour le futur gymnase du collège Louis Grignon en présence de Monsieur Henri Prévost, Préfet de la Marne, de Monsieur Christian Bruyen, Président du Département de la Marne, de Monsieur Denis Fenat, Maire de Fagnières, de Madame Isabelle Bohand, Principale du Collège Louis Grignon, de l'inspecteur d'académie et des élus.



31/03

MARCHÉ DE PRINTEMPS

Le marché de producteurs a eu lieu au gymnase Gérard Vincent. Une quinzaine d'exposants étaient présents. Fruits, légumes, miel, pâtes fraîches, canards, volailles, agneaux, fromages, bière, vins et chocolats étaient au rendez-vous. L'AMAP et la marque Made In Marne étaient également présentes.

24/03 THÉ DANSANT

Près de 80 personnes ont participé à ce premier thé dansant de l'année animé par Stéphan et Francis. Joie et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Prochain thé dansant le vendredi 22 septembre, salle Jean Gabin.



Route d'Épernay
51510 FAGNIÈRES
03 26 70 55 66
www.bricorama.fr

PRICO DECO JARDIN BÂTI

Entre nous, une même passion !



VOTRE agenda FAGNIÉROT

AVRIL

07/04 : ATELIER CODE DE LA ROUTE

La Ville de Fagnières et Groupama organisent un atelier de remise à niveau du code de la route à destination des +60 ans.

De 14h à 16h - Salle Jean Gabin

50 personnes - réservation au 03.26.68.15.31

08/04 : SALON ÉCOTRUC ET OPÉRATION COMPOST

La Ville de Fagnières et le Village ÉcoTruc organisent un salon éco-responsable afin de mettre en avant le mieux-vivre, le bien-être, le circuit-court et la seconde main. Objectif : trouver des solutions durables pour améliorer le quotidien avec des alternatives écologiques et des pratiques responsables pour un mode de vie plus sain et respectueux de la planète.

De 10h à 19h - Centre de culture André Gallois

Distribution de compost et de mulch. Pensez à apporter vos propres contenants.

De 8h30 à 12h30 - Parking complexe Étienne Wolter

15/04 : GRANDE SOIRÉE TRADITIONNELLE - GROUPE MÂLES DE MER

Le CRMC, le groupe Mâles de mer, la Ville de Fagnières et le Rotary Club organisent une grande soirée traditionnelle avec des chants marins et un bal folk. Le concert est au profit des enfants du CRMC.

Centre de culture André Gallois - Entrée : 10€ Gratuit pour les -12 ans

Réservation : contact@crmc.fr ou sur place le 15 avril

27/04 : REMISE À NIVEAU DU CODE DE LA ROUTE

La préfecture et la Ville de Fagnières organisent un atelier de prévention routière à destination des +60 ans.

De 14h à 16h - Salle Jean Gabin

20 personnes - réservation au 03.26.68.15.31

30/04 : CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation organisée par l'association LICRA et la Ville de Fagnières.

12h - Monument aux morts du parc des Tilleuls

MAI

08/05 : CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945.

12h - Monument aux morts du parc des Tilleuls

JUIN

18/06 : CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Commémoration de l'appel du Général De Gaulle.

Monument aux morts du parc des Tilleuls

Plus d'infos à venir sur fagnieres.fr

22/06 : CONCERT DE POCHE + ATELIERS

Concert de musique classique avec le Quatuor Akilone. Les quatre jeunes femmes nous entraînent dans l'univers romantique de Schubert et celui plus récent mais non moins expressif de Kurtág, grand compositeur hongrois. Ce brillant quatuor à cordes à l'expression élégante et puissante nous touche par son jeu toujours poétique lié à une très grande maîtrise de ses instruments.

8 ateliers "Musique en Chantier" seront proposés en amont auprès des écoles et structures sociales, culturelles et médicales du territoire.

20h30 - Centre de culture André Gallois (400 places) 10€ plein tarif, 6€ tarif réduit, 3€ pour les participants aux ateliers

Plus d'infos à venir sur fagnieres.fr

JUILLET

13-16/07 : FESTIVITÉS D'ÉTÉ

Du 13 au 16 juillet : village polynésien au parc du Champ aux Écus.

14 juillet : commémoration de la fête nationale suivie d'un après-midi animé par l'association Pacifique Océanie et conclu par un feu d'artifice. Concert gratuit par le groupe Feedback à 21h.

Plus d'infos à venir sur fagnieres.fr

Restaurant scolaire

La réhabilitation du bâtiment appelé « ancienne mairie » permet aujourd'hui d'accueillir sereinement presque 200 enfants pour déjeuner.

Plus besoin de sortir de l'enceinte de l'école, ni de 3 bus pour aller manger au centre de loisirs, cela réduit nos coûts et notre empreinte carbone. Mais surtout, cela donne plus de temps, de confort et moins de stress pour nos enfants.

Ces travaux, d'un budget total d'environ 630 000 € TTC, ont vu le jour grâce aux subventions de nos partenaires, sans qui nous n'aurions pas pu réaliser cet investissement. (Il reste à charge à la commune environ 188 000 €).

À l'extérieur, le chemin d'accès a été réalisé par nos services, avec du réemploi de matériaux (anciens pavés de la place des Collines), nous le faisons depuis maintenant plus de 20 ans. Le développement du réemploi est, avec le recyclage, une piste clé pour optimiser l'utilisation des ressources, la réduction des déchets et des émissions de gaz à effet de serre.

29.03 Inauguration du restaurant scolaire

L'inauguration du 29 mars dernier a été l'occasion de remercier les partenaires et entreprises.

Elle a eu lieu en présence de Denis Fenat, Maire de Fagnières, Henri Prévost, Préfet de la Marne, de la Région représentée par Jacky Desbrosse, du Département représenté par Guy Janson et du Pays de Châlons-en-Champagne représenté par Miguel Angel Ayllon. Les conseillers départementaux Khira Taam et Rudy Namur, les élus, les représentants de parents d'élèves et le personnel étaient également présents.





Achèvement des travaux

Depuis l'ouverture du restaurant scolaire début janvier, les entreprises ont pu terminer leurs travaux les mercredis et pendant les vacances scolaires de février. Restent quelques points de détails à finaliser. La réception complète de cet ensemble a été réalisée le 15 mars.

Travaux d'embellissement de la cour extérieure

Les agents communaux ont réalisé la réfection de l'espace devant le restaurant : terrassement, chemin pavé et piste d'accès des véhicules de livraisons des repas.

Ils ont clôturé cet espace afin de sécuriser les enfants.

Des tables de pique-nique, un jardin potager, des arbres et arbustes et une pelouse viendront enjoliver cet espace.

Réfection de la toiture, isolation et mise en place d'un bardage bois sur les murs extérieurs

Au cours de l'été, l'isolation extérieure recouverte d'un bardage bois ainsi que la toiture en bacs acier seront réalisées par les agents communaux.

Chiffres clés

514

Enfants scolarisés

180

Repas journaliers

2 à 3

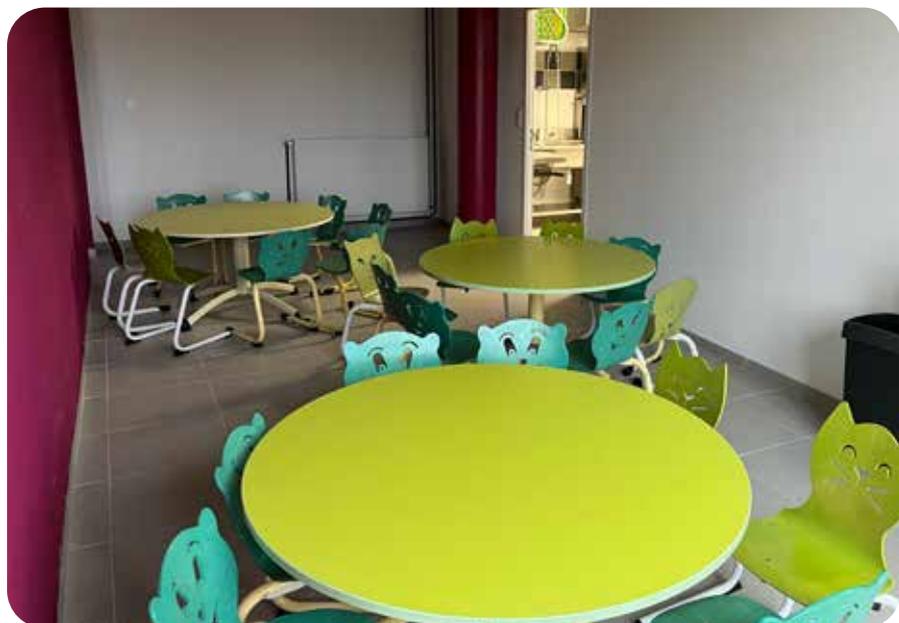
Services

630 000€

Budget total des travaux

29/03/2023

Inauguration du restaurant scolaire



CHIFFRES CLÉS

Section d'investissement :

- DÉPENSES : 914 727€
- RECETTES : 468 504€

Section de fonctionnement :

- DÉPENSES : 3 520 413€
- RECETTES : 4 355 442€



EPARGNE DE LA COMMUNE :

835 029€

conditionne la capacité d'investissement

Dépense dette annuelle

329 000€

↘ - 7%

par rapport à 2022

La commune se désendette annuellement de

300k€

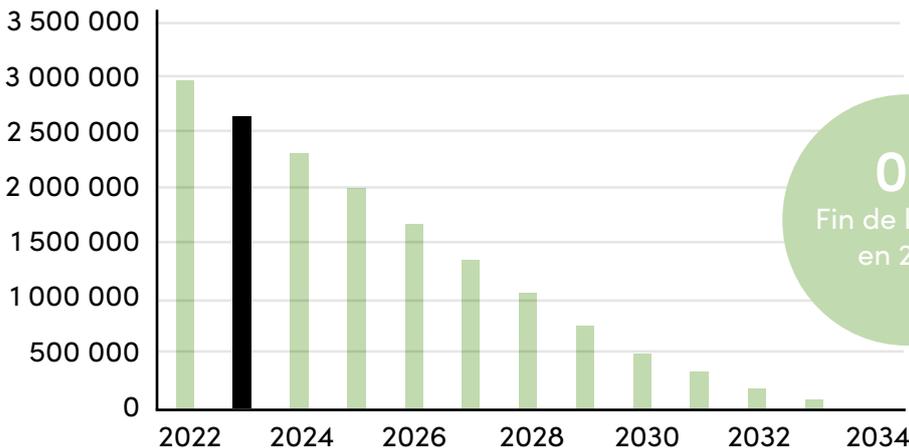
en moyenne



544€/habitant
Répartition de la dette de Fagnières par habitant en 2023

717€/habitant
Répartition de la dette par habitant pour une commune de 5000 habitants en 2021

MONTANT PLURIANNUEL DE LA DETTE EN EUROS



0€
Fin de la dette en 2034

6 620

BUD
PRÉVIS
20

Fonctionnement

4 281 965€



60% Charges de personnel

Salaires, charges, convention avec la police municipale



34% Charges à caractère général

Chauffage, éclairage public, électricité (+11%), gaz (+292%), entretien des bâtiments et de la voirie



4% Autres charges

Indemnités, subventions, cotisations



2% Charges financières

Intérêts d'emprunt

Recettes

4 434 256€



70% Fiscalité

Dont contributions directes, taxes et fonds de péréquations...



18% Dotations de l'État

Dont dotations diverses, taxe foncière et CAF...



9% Produits des services

Funéraires, périscolaires, petite enfance, locations des salles et diverses



2% Autres

4,3M€

Dépenses de fonctionnement

0%

Gel du taux d'imposition communal depuis 10 ans



839€/habitant
Recettes réelles de fonctionnement par habitant à Fagnières en 2022

1075€/habitant
Recettes réelles de fonctionnement par habitant pour une commune de 5000 habitants en 2022

9

652€



BUDGET FONCTIONNEL 2023

2M€

Programme d'investissement

Investissements

2 009 687€

Détails des investissements pages 10 et 11.
Exemples de projets d'investissements :



ENTRETIEN DES VOIRIES ET DES RÉSEAUX
620 000€



TRANSITION ÉCOLOGIQUE
323 000€



ÉQUIPEMENT ÉDUCATION
283 000€



SMART CITY
565 000€
Enveloppe prévisionnelle

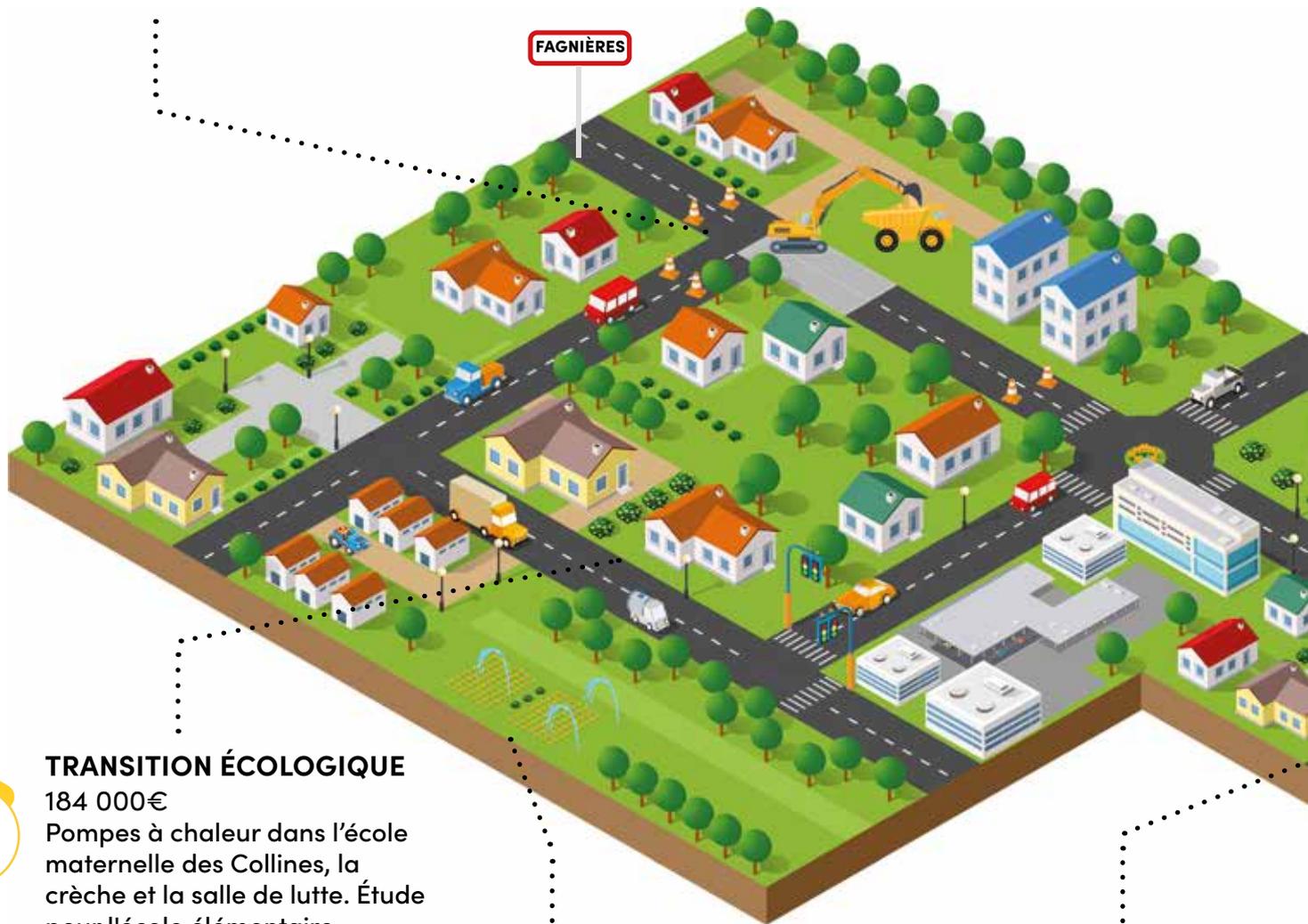
2 009 687€

INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2023 (NON EXHAUSTIF)

TRAVAUX - VOIRIE ET RÉSEAUX

620 000€

Enfouissement des réseaux aux abords de la route d'Épénay. Réfection de l'avenue Charles de Gaulle. Fibre optique et plateau surélevé.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

184 000€

Pompes à chaleur dans l'école maternelle des Collines, la crèche et la salle de lutte. Étude pour l'école élémentaire.



SMART CITY - ARROSAGE

Gestion contrôlée de l'arrosage des espaces verts



SMART CITY - SÉCURITÉ

Mise en place d'une patrouille de police et installation/gestion de la vidéoprotection



Combien ont coûté réellement ces services publics en 2022 ?

CRÈCHE

1,85€/h

ACCUEIL CLSH

Périscolaire

13,25€/prestation

GARDERIE

Périscolaire

1,65€/prestation

RESTAURANT SCOLAIRE

Repas et encadrement

5,38€/prestation



12,46€/h

85% de taux d'effort

50,36€/prestation

74% de taux d'effort

7,61€/prestation

78% de taux d'effort

13,25€/prestation

59% de taux d'effort



Prix payé en moyenne par la famille



Coût pour la ville

Taux d'effort = ratio de prise en charge par la ville

565 000€

SMART CITY (ESTIMATION)



SMART CITY ÉCLAIRAGE PUBLIC

Gestion et renouvellement de l'éclairage public. Passage en leds.



SMART CITY - GESTION DE PATRIMOINE

Gestion des bâtiments communaux (capteurs, chauffage...)



TRANSITION ÉCOLOGIQUE VÉHICULE

35 000€
Véhicules pour les services techniques



ÉDUCATION - NUMÉRIQUE

23 500€
Renouvellement du numérique dans les écoles



TRANSITION ÉCOLOGIQUE RESTAURANT SCOLAIRE

104 000€
Isolation extérieure du restaurant scolaire et installation du bardage



ÉDUCATION - RESTAURANT SCOLAIRE

630 000€
Reste à réaliser en 2023 : 260 000€



SMART CITY - SYSTÈME D'INFORMATION

Gestion des équipements et des relations citoyennes

LES PRAIRIES FLEURIES

A l'opposé du gazon anglais très entretenu, la prairie fleurie donne au jardin **une inspiration très "nature" un peu fouillis. Comment semer des fleurs des champs ?**

Pas besoin d'une grande surface, un mètre carré peu déjà suffit pour aider la nature chez vous. Il vous suffit de suivre les conseils indiqués sur le sachet et de placer ce coin de végétation dans un endroit ensoleillé. Pour obtenir de jolies fleurs des champs, **pensez à arroser régulièrement si la pluie n'apporte pas assez d'eau.**

D'ailleurs, la richesse des variétés qu'elle comporte dote la prairie fleurie d'un atout indéniable : **un milieu très favorable à la biodiversité (insectes pollinisateurs, oiseaux, hérissons...).**

LE COMPOST

Le compostage permet de diminuer le poids des ordures ménagères collectées... Elles ne sont plus incinérées mais valorisées ! **Cela participe pleinement à la réduction des déchets !** Ainsi, les coûts de collecte et d'incinération sont maîtrisés.

En valorisant vos déchets organiques à domicile, le compostage permet d'obtenir **un compost gratuit et un amendement naturel facile à réaliser.**

SACHET DE GRAINES

Offert par la Ville et joint dans ce journal



12

DISTRIBUTION DE COMPOST ET DE MULCH

8 avril
+ d'infos p.5



LE MULCH

Le mulch est une technique de base en permaculture.

Ce terme anglo-saxon désigne une **couverture du sol par une couche de matériaux d'origine organique, minérale ou synthétique.**

À ce titre, le mulch peut être séparé en deux catégories : ceux qui vont améliorer le sol, le fertiliser, comme les mulchs végétaux, et ceux qui protègent le sol mais ne lui apportent pas de nutriments supplémentaires, comme les paillis minéraux et les bâches, par exemple.

Distribution de compost et de mulch le 8 avril + d'infos p.5

LE PAILLAGE

Ne laissez pas la terre nue, recouvrez-la d'un paillage... Par exemple avec de la paille, de la fougère, des écorces de pin, du pouzzolane ou bien des éclats d'ardoise... Les avantages du paillage sont nombreux : **il nourrit le sol, garde la fraîcheur de la terre, réduit les arrosages, diminue le développement des herbes indésirables...**

Même si le paillage empêche la plupart des herbes indésirables de pousser, il n'en reste pas moins sans faille ! Certaines espèces arriveront à traverser. A contrario, il n'est donc pas facile de semer en pleine terre avec un paillage organique.



Réduire

Vous pouvez réduire l'impact environnemental de votre dressing en :

- achetant « mieux » (acheter des vêtements de meilleure qualité qui auront une plus longue durée de vie, se poser la question du besoin réel du nouveau vêtement, etc.)
- passant par des marques éco-responsables
- vous procurant des vêtements d'occasion dans des friperies ou en ligne.

Il existe plusieurs façons de réduire ses achats d'appareils électriques et électroniques :

- se poser la question de **l'usage que l'on va en faire** : si on pense que cet appareil nous sera utile peu de fois, cela ne vaut peut-être pas le coup d'investir. On peut se tourner vers ses amis ou ses voisins pour leur emprunter l'équipement.
- la **location** est aussi une bonne option. De nombreuses enseignes de bricolage, d'électroménager ou des plateformes en ligne proposent cette solution.
- acheter un **objet reconditionné**, c'est faire une bonne affaire tout en donnant une seconde vie à un équipement. TV, smartphone, gros électroménager : de plus en plus d'objets du quotidien peuvent être achetés après avoir été contrôlés et remis en état de fonctionnement, avec une garantie légale de 2 ans. Pensez-y !

Connaissez-vous l'indice de réparabilité ?

C'est une note sur 10 qui indique si le produit est plus ou moins facile à réparer. Cela **réduit donc le risque de devoir le remplacer en cas de panne.**

Réutiliser

Moins de dépenses, moins de déchets, moins de gaspillage : pas de doute, la bonne habitude c'est la réparation, la revente, les dons... **Vos vieux objets peuvent avoir une 2^{ème} vie !**

- Votre jean est abîmé ? **Pensez à la réparation** : parfois quelques points de couture, un patch collé ou un passage chez le couturier suffisent. Si vous êtes manuel, transformez vos vêtements et textiles en accessoire.
- Aspirateur, bouilloire, cafetière, four, machine à laver, frigo... Une fois réparés, tous ces appareils peuvent avoir une deuxième vie. Vous pouvez **faire appel à un réparateur** ou encore, il existe de nombreux **tutos sur internet** pour apprendre à embellir vos vieux vêtements ou réparer des objets.

Recycler

La bonne habitude : déposer vos vêtements, électroménager, électronique, meubles... **dans un point de collecte.**

Les pièces collectées sont ensuite recyclées : **production de nouveaux objets, fabrication d'isolants...** Il existe de nombreuses transformations possibles.

Sources : www.ecologie.gouv.fr

Savez-vous qu'une recyclerie est ouverte à Châlons-en-Champagne ? Le principe ?

Récupérer des objets apportés par les usagers de la déchetterie, les revaloriser **par une remise en état, et les revendre à prix modeste.** La recyclerie est gérée par l'**association châlonnaise Isciae.** + d'infos ci-contre :



Aussi, retrouvez des **solutions durables pour améliorer le quotidien** avec des alternatives écologiques et des pratiques responsables pour un mode de vie plus sain et respectueux de la planète (produits éco-responsables, upcyclés ou de seconde main...) **au salon éco-responsables de Fagnières.** + d'infos p.5



SOIRÉES JEUX DE SOCIÉTÉ

Les familles ont, depuis le début de l'année, pu profiter à nouveau **des soirées jeux de société à l'école maternelle des Collines**.

Elles ont lieu les **vendredis des vacances de 18h40 à 19h40**. C'est l'occasion pour les familles de découvrir des jeux de société qui sont pour la plupart des jeux coopératifs. Ces jeux favorisent le vivre ensemble, les comportements d'entraide et d'écoute, la réalisation d'un but commun. Chacun y trouve plaisir et convivialité, des plus petits aux plus grands.

Les deux prochaines soirées auront lieu le vendredi 14 avril et le vendredi 7 juillet.

Merci aux familles qui ont participé à ces soirées.

14



15 & 22.02 : ANIMATIONS NATURE

Les **mercredis 15 et 22 février**, des animateurs de la **Fédération Départementale de la chasse** ont proposé des animations nature aux enfants du centre de loisirs.

15.02 : Le matin un premier groupe d'enfants a travaillé sur un atelier « reconnaissance » en arpentant le « sentier faune » sur lequel ils ont pu :

- découvrir et reconnaître des indices de présence de la faune sauvage (cerf, sanglier, blaireau, chevreuil, etc.),
- avoir une présentation de la biologie et des mœurs des principaux animaux sauvages,
- exposer des interactions des espèces entre-elles et des espèces avec leur milieu.

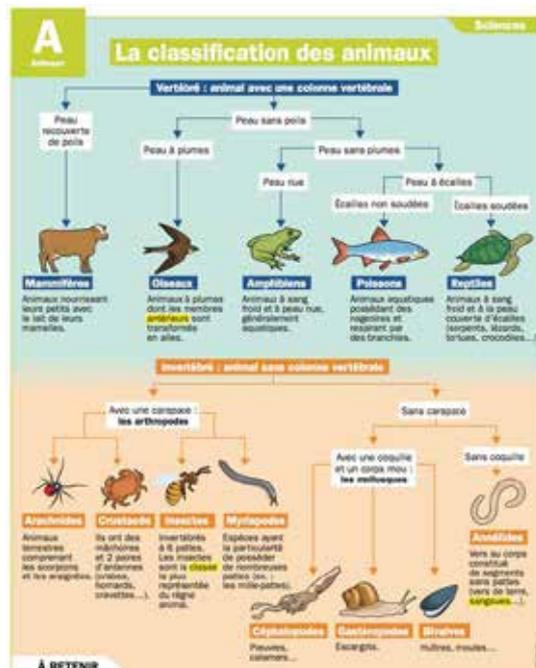
L'après-midi a été consacrée à un atelier « décomposition et compostage ».

Les enfants ont extrait un échantillon de compost et recherché à déterminer les espèces présentes dans ce prélèvement à l'aide d'une clé de détermination, qui est un outil permettant d'identifier une espèce vivante (animale ou végétale). Elle est basée sur des caractères morphologiques observables, parfois différents des critères utilisés en classification classique.

22.02 : Les enfants ont travaillé sur un atelier « os du squelette d'un micromammifère trouvé dans une pelote de réjection ».

Ils ont donc reconstitué le squelette de façon ludique et éducative, avec à l'appui une fiche technique détaillant les différentes parties du squelette.

De nombreuses animations avec ce partenaire sont proposées tout au long de l'année aux jeunes fagnières les mercredis et vacances scolaires.





ATELIER DE SENSIBILISATION AU HANDICAP

Durant la 1^{ère} semaine des vacances de février, un atelier de sensibilisation au handicap a été créé au centre de loisirs autour du jeu d'échec.

Quentin, notre jeune stagiaire non voyant, s'est présenté aux participants de notre atelier, cette intervention a suscité quelques interrogations vite dissipées, chacun voulant se mesurer à notre stagiaire.

Puis il a présenté son jeu adapté à son handicap : ce jeu d'échec avec repères tactiles est composé d'une surface échiquier et de pièces en bois avec des couleurs contrastées. Les cases blanches sont lisses au toucher tandis que les cases marron sont embossées.

Quoi de plus parlant pour notre jeune public qu'une mise en situation concrète et ludique de cécité ou malvoyance ? Elle permet de mieux comprendre l'autre, ses difficultés, les adaptations auxquelles il doit faire face au quotidien, pour plus de tolérance au sein de notre société.

En effet, tant que nous n'avons pas été dans la situation de handicap, il est difficile de comprendre leurs besoins et d'anticiper leurs attentes. **Vivre ensemble, c'est accueillir les personnes en situation de handicap, s'adapter et les accompagner.**



21.02 : LE CHAMPAGNE BASKET ÉTAIT EN VISITE

Mathis Keita (meneur), Djordje Milosevic (ailier) et Frédéric Jaudon (coach assistant) sont venus partager un sympathique moment sportif avec les enfants du centre de loisirs. **Tirs, dribles et paniers furent au rendez-vous pour le bonheur de tous.**

À la fin de cette après-midi sportive et dynamique, une **séance de dédicaces** s'est improvisée et les enfants ont pu avoir la fierté de partager leur expérience avec leur famille en rentrant à la maison. **Merci au Champagne Basket pour ce grand moment de partage.**



23.02 : ACCUEIL D'AFFIF DJELTI AU CENTRE DE LOISIRS

Le champion du monde de boxe anglaise, déjà connu dans la commune pour son implication pour le Téléthon, n'a pas hésité à répondre favorablement à la demande des animateurs.

Muni de ces nombreuses ceintures et de son matériel de boxe, Affif a proposé une **séance d'initiation et d'entraînement aux enfants**. Ils en garderont sans doute un très beau souvenir. Rituel oblige : une **séance de dédicaces** pour clôturer ce moment d'échange convivial et sportif.



Inscriptions scolaires et périscolaires 2023-2024

Inscriptions scolaires du 29 mars au 19 avril 2023.

- Inscriptions scolaires pour les entrées en maternelle (enfants ayant 3 ans au 31 décembre 2023), CP et nouveaux arrivants sur la commune.
- Inscriptions périscolaires pour les parents n'ayant pas de compte sur le portail famille AGORA (sauf transports scolaires) pour tous les niveaux.

Vous pouvez trouver depuis le **22 mars sur le site internet de la commune fagnieres.fr** dans la rubrique famille et éducation, toutes les informations relatives aux inscriptions scolaires et périscolaires.

Les documents d'inscriptions seront également disponibles à la mairie.

Pour tout renseignement contactez la mairie :

- par téléphone au 03.26.68.15.31
- par mail à l'adresse : inscriptions@fagnieres.fr

TAXIS LEJEUNE



Transport de malades, transports TPMP, sortie, entrée hospitalisation, consultation sur toutes distances, tout autres transports privés.

03 26 64 58 82

ESCAPE GAME : LES MAGICIENS DU NUMÉRIQUE

Orange a organisé à l'école élémentaire des Tilleuls un Escape Games « les Magiciens du Numérique ».

L'objectif était de faire comprendre aux élèves de CM2 l'importance d'utiliser les outils du numérique d'aujourd'hui de façon responsable et les aider à développer des repères sur les réseaux sociaux.



Ces jeux d'énigmes conçus avec le soutien d'e-Enfance et de la Ligue de l'Enseignement permettent d'aborder différentes thématiques comme l'e-réputation, la cyberviolence, les données personnelles ou encore les fakes news. Grâce à une expérience immersive et ludique, les mises en situation rencontrées dans le jeu favorisent les prises de décisions collectives, la mesure de leurs conséquences et l'adoption de bonnes pratiques en équipe. Ces jeux étaient animés par des salariés volontaires Orange, et les équipes sont composées de 5 enfants.

Orange cherche plus que jamais à s'assurer que les jeunes disposent de toutes les connaissances pour que le numérique soit un levier de progrès et d'épanouissement et les guider vers des pratiques positives et responsables du monde numérique.

Fagnières est la première commune de la Marne à participer à cette animation.

Pour en savoir plus les programmes menés par Orange et obtenir des conseils :



VOYAGE DES ANCIENS : JOURNÉE DANS L'OISE

à partir de 70 ans - **places limitées à 53**

Merci de nous la transmettre à l'adresse : **delphine.remy@fagnieres.fr** pour rester informé de toutes nos actions !

Le programme

Musée de la nacre

Visite guidée sous la conduite d'un animateur-démonstrateur du musée de la nacre et de la tabletterie à Méru. Espace boutique.

De 10h à 11h30 - 51 rue Roger Salengro, 60110 Méru

Déjeuner à Beauvais Le Zinc Bleu

Cette brasserie emblématique de la ville vous offrira une magnifique vue sur la cathédrale Saint-Pierre de Beauvais.

Mon Pari Gourmand

Visite de l'atelier. Espace boutique. Depuis 1957, Mon Pari Gourmand met son expérience au service de la gourmandise : des grands classiques aux recettes originales et audacieuses. Caramels, pâtes de fruits et chocolats de grande qualité, prisés et reconnus;

Visite 1h15 - Rue Paul Gréber - 60000 Allonne

Les frais de participation au voyage par personne sont de :
40,50€ pour :

- les fagniérots de 70 ans et plus,
 - les couples dont un des membres est âgé de 70 ans et plus,
- 50 € pour les fagniérots de moins de 70 ans,
70€ pour les non fagniérots.

Pour vous inscrire, il suffit de retourner en mairie le coupon-réponse accompagné de votre règlement du **17 au 21 avril 2023** dernier délai. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la mairie au 03.26.68.15.31. Vous serez accompagnés de quelques membres du conseil municipal.

La priorité sera donnée aux fagniérots de 70 ans et plus, accompagnés ou non de leur conjoint(e), puis aux fagniérots âgés de moins de 70 ans dans l'ordre d'arrivée des inscriptions. Les extérieurs seront acceptés dans la limite des places disponibles.

Nous serons très heureux de vous accueillir pour cette agréable journée et nous vous souhaitons d'avance un très bon voyage.

COUPON RÉPONSE - VOYAGE DANS L'OISE - 7 JUIN :

- Nom :
- Prénom :

- Adresse :
- Téléphone :

- Participe
- Participe(nt) et souhaite(nt) être accompagné(e-s) dans la limite des places disponibles

- Départ devant la Mairie (6h45 - retour 18h50)
- Départ devant l'Hôtel Bristol (6h55 - retour 19h)

De Mme et M.
Adresse

Ci-joint un chèque à l'ordre « Services communaux de Fagnières » d'un montant de €.



OUVERTURE DU MAGASIN Ô MARCHÉ (ACTUELLEMENT MARCHÉ AUX AFFAIRES)

Pour faire suite à la demande de la clientèle, Monsieur José Cardoso, propriétaire du magasin « **Objectif Affaires** » a saisi l'opportunité qui lui était proposée de faire un transfert de son activité sur une surface plus importante.

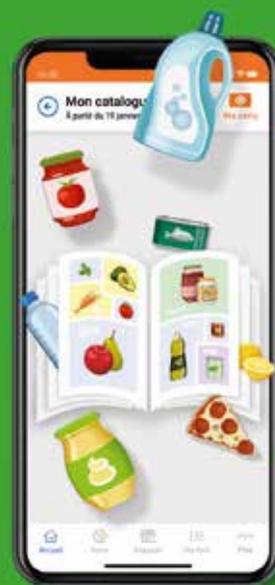
Il occupe désormais l'ancienne surface du magasin "Marché aux affaires" (950 m²) permettant de proposer à la clientèle **de nouvelles gammes de produits frais, fruits et légumes, crèmerie, surgelés et prochainement un rayon poissonnerie.** Cet agrandissement a permis également de **développer la gamme de produits d'hygiène.**

L'enseigne « **Ô Marché** » peut vous accueillir du **lundi au samedi de 9h30 à 19h00** et une demande d'ouverture le dimanche est en cours.



**AVEC L'APPLICATION
MON E.LECLERC,
VOUS AUREZ TOUJOURS
NOTRE DERNIER CATALOGUE
DANS LA POCHE.**

- Tous vos catalogues
- Votre liste de courses à partager
- Tous vos bons de réduction
- Votre carte E.Leclerc dématérialisée



APPLICATION MON E.LECLERC

Votre assistant personnel de courses.



Feux tricolores piétons route d'Épernay

Vous avez pu voir le nouveau système de fonctionnement de ce feu. Il s'agit d'un feu micro régulé qui est au rouge en position normale. Il passe au vert si le véhicule roule à moins de 55km/h. Si un véhicule roule à plus de 55km/h, le feu repasse au rouge.

Concernant le bouton d'appel pour le passage piéton, le délai de réaction est de 15 à 30 secondes pour passer au rouge.

Prochainement :

Sécurisation chemin du Haut Combeau et rue du 16 juillet 1944

Passage en zone 30 pour les 2 rues et contrôle de vitesse par la police municipale.

Mise en place d'un radar tourelle route d'Épernay

Un radar tourelle de contrôle de vitesse financé par la préfecture va être installé sur la route d'Épernay au niveau du radar pédagogique. Ce radar fonctionnera dans les 2 sens de circulation mais ne flashera pas. Attention !

Les travaux sécuritaires



Sécurisation rue du Général Leclerc

Réfection du rond point rue Général Leclerc et U. Ginat avec des bordures bétons franchissables.

Durcissement des chicanes (bordures béton non franchissables) vers la sortie Saint Gibrrien.

Sécurisation rue du 355° R.I

Passage en zone de rencontre 20km/h.

Sécurisation quartier d'Argensols, CRMC, foyer Burnay

Les différents travaux seront réalisés au cours de l'été. Passage de toute la zone en zone 30.

Mise en sens unique d'une partie des rues d'Argensols et R. Lecomte. Mise en place de bandes jaunes d'interdiction de stationner devant l'entrée du collège L. Grignon et au carrefour de la rue d'Argensols avec la rue R. Lecomte. Mise en place de chicanes rue d'Argensols. Un passage piétons surélevé sera matérialisé sur la rue L. Kanner entre les sorties du CRMC et le foyer Burnay. Tout ceci avec une signalisation routière adéquate.



Que dit le code de la route ?

Un stationnement gênant :

Stationnement sur la voie publique en dehors des emplacements prévus pour l'arrêt et dont la position entrave la circulation routière.

Les cas de stationnement gênant définis dans le Code de la route :

- Sur un **emplacement réservé** à l'arrêt ou au passage des véhicules de transport public ou affecté à un service public (autobus, taxis, véhicules de livraison, etc.) ou devant une station de recharge électrique. **Le marquage au sol indique clairement à qui s'adressent ces zones balisées.**
- Sur une route délimitée par une ligne continue si le véhicule stationné **oblige les autres usagers à franchir la ligne pour le contourner** ou en double file.
- Devant une **entrée de parking privé** ou tout autre

emplacement où le véhicule gêne l'arrivée ou le dégagement d'une autre voiture, sur un pont ou dans un tunnel.

- Sur une **bande d'arrêt d'urgence**, sauf en cas de nécessité absolue.

Les cas spécifiques du stationnement très gênant :

- **Devant des panneaux de signalisation ou des feux tricolores**, lorsque la position du véhicule masque la vue aux autres usagers qui circulent sur la voie ou sur une place réservée aux personnes handicapées.
- Sur les **voies réservées** aux bus, aux taxis, aux véhicules de secours, au transport de fonds.
- **Stationner sur un trottoir, une voie verte, une bande ou une piste cyclable, un passage piéton et en amont des passages piétons.**

L'amende pour stationnement gênant est de 35 € et très gênant 135 €.

Ô MARCHÉ



Gammes de produits frais, fruits et légumes, crèmerie, surgelés produits d'hygiène et prochainement un rayon poissonnerie.



OUVERTURE :

- lundi au samedi
- de 9h30 à 19h00
- demande d'ouverture le dimanche en cours



6 Rue du Commerce, 51510 Fagnières



CAMÉRA DE SURVEILLANCE QUELLES SONT LES RÉGLEMENTATIONS ?

Les particuliers peuvent **filmer l'intérieur de leur propriété** (par exemple, l'intérieur de la maison ou de l'appartement, le jardin, le chemin d'accès privé). Ils n'ont **pas le droit de filmer la voie publique, y compris pour assurer la sécurité de leur véhicule garé devant leur domicile**, sous peine de sanctions.

La loi protège le public amené à entrer dans le champ de votre caméra : passants, visiteurs, proches, voisins, professionnels.

Si votre système de vidéosurveillance (intérieur ou extérieur) enregistre les images, est capable de les traiter ou d'identifier une personne, **vous devez obligatoirement effectuer une déclaration d'installation à la CNIL.**

Vous employez une ou plusieurs personnes à domicile ? Si vous possédez des caméras de surveillance, **vous êtes tenu de prévenir ces personnes de l'existence de ces caméras et de ne pas filmer en permanence le personnel**, ainsi que le stipule le code du travail.

Attention

Caméra extérieure : si votre caméra de vidéosurveillance empiète sur un espace public et que vous êtes dans l'impossibilité de modifier cette installation, **vous devez demander une autorisation spéciale auprès de la préfecture.**



VOLS DANS LES CIMETIÈRES ET ASTUCES POUR LIMITER LES INCIVILITÉS

Ce que dit la loi

La violation ou la profanation, par quelque moyen que ce soit, de tombeaux, de sépultures, d'urnes funéraires ou de monuments édifiés à la mémoire des morts est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

Dans les cimetières, les vols des éléments décorant les monuments funéraires sont malheureusement réguliers.

Des systèmes de vidéosurveillance ou des patrouilles de police régulières peuvent également être envisagés par les mairies, mais tout ceci a un coût.

Les vases, jardinières ou cache-pots, surtout en granit, sont assez onéreux et suscitent donc la convoitise. Afin d'éviter le vol de ceux-ci, faites graver des éléments personnalisés qui ne pourront pas être "réutilisés" ailleurs. Vous pouvez également les sceller avec un point ou deux de silicone neutre sur les bords de l'élément, cela ne facilitera pas le nettoyage, mais dissuadera celui qui voudrait se l'approprier.

Les plaques funéraires font rarement l'objet de vols, car elles n'ont d'autre valeur que celle, sentimentale, des familles. Les statues, ou décorations en bronze, sont les éléments les plus convoités. **Préférez les bronzes qui se fixent en applique.**

Il semble important de dénoncer aux forces de l'ordre ces faits, à chaque fois qu'ils surviennent. N'hésitez donc pas à vous rendre au commissariat ou à la gendarmerie afin de déposer plainte ou au minimum une main courante. *Se référer à la loi : (L. n°2008-1350 du 19 déc. 2008, art. 13).*

— ASSOCIATIONS —

Formation canine

Avec l'arrivée des beaux jours, voici revenu le temps des balades en famille avec votre compagnon à 4 pattes. **Joueur, curieux, ce petit membre de la famille va aller de découvertes en découvertes mais parfois au détriment de sa santé : morsure, brûlure, épillet...**

Sauriez-vous réagir ?

La Protection Civile de Châlons vous propose une formation en secours canin afin que vous puissiez répondre aux premiers soins de votre protégé.

Vous pourrez vous entraîner pour être prêt et devenir le maillon essentiel entre lui et le vétérinaire. **Il donnerait sa vie pour vous, apprenez à sauver la sienne !** Pour tout renseignement sur cette formation et sur toutes celles dispensées par l'association (GQS, PSC1, PSE 1 et 2, SST, AEP), n'hésitez pas à les contacter : protectioncivilechalons51@gmail.com - 03 26 21 08 21



Opération « Happy Trap »

Lancement de l'opération « Happy Trap » pour réguler le frelon asiatique

22 Face à la présence de plus en plus marquée du frelon asiatique et aux dégâts qu'il occasionne sur les ruches, l'association « Fagnières en mouvement » a décidé de réagir et propose aux habitants de Fagnières de s'associer à eux pour combattre cet insecte invasif en le piégeant.

L'association propose de **fournir gratuitement un petit dispositif (happy trap) qui se fixe sur une bouteille en plastique**. Pour appâter les frelons, il suffit de remplir cette bouteille à moitié d'un mélange composé d'un tiers de sirop de fruits rouges, un tiers de bière et un tiers de vin blanc. **Plus de renseignements sur la page Facebook « Fagnières en mouvement ».**

Pour obtenir un de ces pièges et participer à cette action, vous pouvez soit écrire à l'association à l'adresse mail : fagnieresenmouvement@gmail.com soit envoyer un sms à William au 06 84 24 03 86 ou Caroline au 06 19 70 88 72.

2^{ème} manche du Championnat Grand Est

Le dimanche 12 mars le Racing Club Fagnières organisait la 2^{ème} manche du championnat Nord Est sur la piste de BMX de Fagnières.

Plus de **400 riders** venus du Grand Est, de Bourgogne Franche Comté et des Hauts de France ont pu s'affronter lors de "race spectaculaires". Nos 28 pilotes inscrits ont joué des coudes ! **2 victoires , 6 podiums et 17 finales ! Bravo à tous !**

Et mention spéciale à toutes nos filles engagées, elles atteignent toutes la grande finale dans leur catégorie respective ! Au top **#girlpower**

Merci aux bénévoles et merci à la municipalité de Fagnières pour son soutien indéfectible !



Mise en place des cartes d'identité et des passeports à l'horizon

Le passeport ou la carte nationale d'identité sont deux documents indispensables pour réaliser vos démarches administratives, voter ou encore voyager. Ces documents d'identité sont valables entre 5 et 15 ans en fonction de votre situation.

La mairie de Fagnières va prochainement proposer un service de création et/ou de renouvellement de ces documents (dans les mois à venir).

Vous souhaitez faire une demande de passeport ou carte nationale d'identité ?

Pensez à la pré-demande en ligne

Les avantages :

- alternative simplifiée au CERFA papier
- gain de temps en mairie
- plus besoin de joindre un justificatif de domicile avec le dispositif Justif'Adresse

Scannez moi



Délibérations en ligne : MAELIS

Scannez moi



Retrouvez tous nos actes et délibérations directement sur la plateforme MAELIS. Vous pouvez également télécharger l'application.

Philippe Gallois remplace Dominique Bisson à l'Agglo de Châlons-en-Champagne

Suite à la démission de Dominique Bisson pour raison de santé, l'installation de l'élu Philippe Gallois a été entérinée le jeudi 2 février lors de la dernière réunion du conseil communautaire.

Délégué au développement agricole et industriel à Fagnières, Philippe Gallois rejoint également la commission développement économique et durable de Châlons Agglo.

De son côté, Dominique Bisson tourne une page importante de sa vie citoyenne, après 23 ans de bons et loyaux services en tant qu'élu communautaire. Il conserve toutefois son mandat d'adjoint au maire.

Distribution de bacs jaunes du 3 au 25 avril 2023

Depuis le 1^{er} janvier, le tri des emballages et papiers s'est simplifié.

En effet, aujourd'hui tous les emballages en plastique peuvent être mis à la collecte sélective avec les papiers, en mélange.

C'est pourquoi la Communauté d'Agglomération va mettre gratuitement à disposition des usagers de votre commune un bac jaune 240L.

Des agents le déposeront sur le trottoir, devant leur domicile, du 3 au 25 avril, sans que la présence de l'utilisateur ne soit nécessaire.

Cependant, les dates indiquées sont prévisionnelles et peuvent évoluer selon les contraintes rencontrées.

A noter qu'il convient de rentrer le bac dès que possible pour éviter tout encombrement de la voie publique.

Pour rappel, ce contenant remplacera les sacs jaunes qui peuvent bien évidemment, dans l'attente de sa livraison, continuer d'être utilisés. Le jour de collecte reste inchangé.

Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023

Depuis le 1^{er} janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr.

LE VRAI CONSEIL

Opulsat

Ets GALLET

IMAGE • SON • ÉLECTROMÉNAGER
ANTENNES • POÊLES À GRANULÉS

1, rue de la Terrière
51510 FAGNIÈRES
etsgallet@gmail.com

Tél. : 03 26 64 24 67

GROUPE DE LA MAJORITÉ FAGNIÈRES DEMAIN

Chères Fagnières, chers Fagnières

Nous sommes toujours confrontés à un contexte économique très perturbé. L'inflation galopante des matières premières fait apparaître une succession de hausses de prix dans de nombreux secteurs (alimentaire, énergies...).

Malgré la hausse des coûts pour notre collectivité, nos charges à caractère général (électricité, gaz entre autres...) se maintiennent. En effet, nous avons pu stabiliser nos dépenses et améliorer notre situation budgétaire. Tout cela grâce à une politique de maîtrise des dépenses, de revalorisation de nos recettes (sans augmentation du taux d'imposition) et une recherche permanente de financement pour nos programmes d'investissements.

Dans la continuité de 2022, les actions prioritaires inscrites au budget 2023 seront principalement axées autour de la sécurité, la sobriété énergétique (pompes à chaleur à la crèche, à l'école maternelle des Collines, éclairage public en leds).

Le projet de Smart City nous permettra de faire évoluer nos infrastructures en ce sens. Notre politique budgétaire rigoureuse nous permet d'écartier le recours à l'emprunt tout en continuant à améliorer le cadre de vie de tous.

Le printemps arrivant, les festivités sont elles aussi de retour. Thé dansant, marché de printemps et pour les jardiniers : opération compost. Venez nombreux profiter de ces moments conviviaux.

Romain Wala
Adjoint aux finances

GROUPE FAGNIÈRES ENSEMBLE

Le rapport des orientations budgétaires 2023, nous a été présenté afin d'éclairer les choix qui détermineront les priorités et l'évolution des finances de la commune. Notre commune compte 4 951 habitants dont 500 enfants scolarisés et 1 235 seniors de + 65 ans. Les taux de fiscalité ne seront pas révisés à la hausse mais l'Etat augmente les bases fiscales de l'inflation de 7 % pour cette année. Une revalorisation aussi des produits des services sera 2 à 6%. Un plan pluriannuel d'investissement 2023-2025 :

- Transition écologique (pompes à chaleur ; biomasses etc..) : 690 K€
- Voirie et réseaux : 552 K€
- Projet Smart City (rénovation éclairage public, économie d'énergie, gestion bâtiment, vidéo-protection et cadre de vie) : 1 000 K€
- Achat de véhicules électriques : 65 K€
- Réfection des dalles du plafond & aménagement espace enfants dans la crèche : 21 K€

Une demande de subvention d'équipement en 2023 sera sollicitée à l'Etat, la Région et le Département (minimum de 292 K€). L'entretien des voiries sera de 50 000€ (rue JB Pigalle réfection des trottoirs et traçage routier).

Vous pouvez consulter le rapport d'orientation budgétaire sur le site maelis.

(<https://maelis.info/app/collectivite/215102245/panneau-affichage/seances>)

Le montant annuel des indemnités des élus locaux pour l'année 2022 s'élève à 88 805,40 €. N'oubliez pas de déclarer l'occupation de votre logement si vous êtes propriétaire sur le site impots.gouv.fr avant le 1/07/2023. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de Pâques.

Sandrine Antunes

GROUPE J'AIME FAGNIÈRES

Chers fagnières,

Comme tous les ans à cette période, votre commune procède à l'élaboration de son budget. C'est l'occasion pour notre groupe de faire un focus particulier sur le budget du CCAS. Avec environ 5000€ par an, il représente à peine 1€ par habitant, autant dire pas grand-chose d'autant qu'à peine la moitié est dépensée. N'y aurait-il pas des personnes dans le besoin à Fagnières? Pas de jeunes en galère? Pas d'actions sociales à mener? "J'aime Fagnières" propose la mise en place d'un plan d'action pour doter Fagnières d'un véritable CCAS à l'échelle d'une commune de 5000 habitants.

Nous proposons quelques pistes : chèques de soutien d'urgence, aides au permis de conduire en échange de bénévolat, bourses aux étudiants sous conditions de ressources, aides pour l'inscription de nos jeunes à un club sportif, etc.

Nous souhaitons aussi que ce budget prenne en compte une véritable politique écologique avec la plantation de nombreux arbres qui rafraîchiront l'atmosphère, nous voulons une reconquête de nos paysages avec la mise en place de haies bocagères propices à la biodiversité, FranceRelance a prévu 50M€ pour le plan haies nationales.

Enfin, nous lançons un appel au civisme pour en finir avec les dépôts sauvages autour des bennes à papier, aux abords des jardins ouvriers et dans la nature. Une déchetterie gratuite est à votre disposition, utilisez là ! La prévention devrait laisser place à la répression. L'investissement dans une caméra de chasse ne serait pas un luxe (250€).

William De Carlo

GROUPE RASSEMBLEMENT FAGNIÉROT

Bonjour,

Que se passe t'il dans notre monde ? Certaines tombes sont pillées dans le cimetière de la commune. Des fleurs, des objets déposés sur les sépultures disparaissent, cela ajoute de la peine aux familles déjà endeuillées. J'espère que ces voyous seront vite attrapés et sévèrement punis. Comment peut on oser pratiquer de tels actes ?

L'insécurité monte dans notre pays, jusque dans les institutions d'état, comme les établissements d'enseignement. Une enseignante poignardée à mort à Saint Jean de Luz, une autre menacée à Epernay, sans oublier l'assassinat de Monsieur Paty... Et malheureusement je crains que ce ne soit pas fini. Il est temps que l'état réagisse sévèrement.

Pour éviter le gaspillage, certaines cantines, dont la nôtre, ne servent plus d'entrées aux enfants, tout en maintenant le même prix. Halte au gaspillage oui, mais est ce la bonne méthode ?

Au regard de l'inflation actuelle injustifiée et celle qui nous attend, les temps vont être durs, augmentation des prix en supermarchés entre autre, mais ça vous l'aviez déjà remarqué.

Restons optimistes et continuons à aller au thé dansant et participer à toutes les activités qui vous seront proposées dans les prochains mois. Bientôt le printemps et la reprise des travaux de jardinage. Je vous souhaite de joyeuses Pâques.

« Un grand sacrifice est aisé, mais ce sont les petits sacrifices continuels qui sont durs » Goethe

Thierry Besson

HOMMAGE



100 ANS DE MADAME MIREILLE MAHEUT

À l'occasion de son 100^{ème} anniversaire, quelques élus ont tenu à rendre hommage à notre doyenne en se rendant sur son lieu de résidence et en lui offrant un beau bouquet de fleurs.

Cette fagnière a eu une vie épanouie et heureuse :

- née le 15 janvier 1923, elle a travaillé pendant toute sa vie dans la ferme familiale
- elle est née sous la présidence de Gaston Doumergue et depuis se sont succédé 13 présidents
- elle a obtenu son certificat d'études en 1934, en terminant 1^{ère} de la Marne et 1^{ère} du canton avec une mention « très bien »
- elle a joué de l'harmonium à partir de 12 ans jusqu'à 90 ans en participant à la célébration des messes et des mariages à l'église de Fagnières
- elle s'est mariée avec Lucien le 25 Août 1945 avec qui elle a eu 2 enfants, puis 4 petits enfants et 5 arrière-petits enfants
- elle a toujours été présente et active dans la vie associative de notre commune en assurant notamment la présidence du club Pénélope
- elle a conduit sa « Twingo » jusqu'à l'âge de 92 ans

ÉTAT CIVIL

Naissances :

- 06/12/2022 : JOUDEH Hani
- 07/12/2022 : CASTELEIN Joyce
- 08/12/2022 : DÉROSIERS Ilyana
- 04/01/2023 : ISSA Merwen
- 14/01/2023 : IGNATEVOSSYAN Miléna
- 18/01/2023 : MILLARD Léana
- 19/01/2023 : FREUDENREICH PERROCHE Lisana
- 31/01/2023 : PAROISSIEN Amaël
- 08/02/2023 : DROUOT Mahé
- 10/02/2023 : GLÉDEL SAUER Loann
- 13/02/2023 : BLIDI Yasmine
- 26/02/2023 : RUIN MATHON Céleste
- 02/03/2023 : JOBIN LAURENT Malowan
- 08/03/2023 : DE SOUSA Gabriel

Décès :

- 31/12/2022 : BOUCHÉ André
- 01/01/2023 : NIÉ Janine épouse AUBRY
- 15/01/2023 : RONDEAU Pierre
- 28/01/2023 : MILESI Gilles
- 05/02/2023 : PERCEBOIS Evelyne épouse PEIGNOT
- 08/02/2023 : BENNEDDINE Homar
- 24/02/2023 : DROUZE Gilberte veuve CAUDAL
- 26/02/2023 : CLAUSE Mireille veuve DELOROZOY

NOUVEAU 800m² de SHOWROOM,
un des plus grands du nord-est !

RUE AUGUSTIN FRESNEL
Anciennement ELECTRODEPOT - Près du cinéma
03 26 21 64 00

CHALONS EN CHAMPAGNE

BRC FENÊTRES PVC - PORTAILS
PORTES DE GARAGE - VOILETS
PERGOLAS - ALARMES

BRC Veranda

GRANDEUR NATURE



AUDITION

Chez KD Opticiens

Vous souhaitez entendre et écouter ?



**Je m'occupe de tout
Surtout de vous !**

**Un bilan auditif offert
lors de votre venue**

**Une salle privatisée
rien que pour vous et vos oreilles !**

**Sur rendez-vous de 8h à 20h
Du Lundi au Samedi sans interruption**

1 Rue du commerce, 51510 FAGNIÈRES



Scannez le QR code pour
prendre un rendez-vous
ou au 03.26.26.35.69

